

Gros plan sur... le chabot

Description

Le chabot commun (*Cottus gobio*) est un poisson au corps allongé et cylindrique, de section d'apparence triangulaire pour l'avant du corps. Sa forme lui permet de rester plaqué au fond, même en présence d'un fort courant. Ses couleurs et sa texture l'aident à se camoufler très efficacement sur différents types de fonds. Il possède deux nageoires dorsales basses et épineuses. Son dos, ses flancs et ses nageoires sont brun jaunâtre, marbré de brun foncé. Sa taille varie de 10 à 12 cm.



Habitats et mœurs



Habitat typique du chabot sur le ruisseau du Bois Béranger (Ernée)

Il vit dans les eaux vives et fraîches, sur sols pierreux (zone des truites). Il fréquente principalement les cours supérieurs des rivières et des torrents, mais vit aussi dans les ruisseaux de plaines aux eaux froides et les lacs bien oxygénés. Dans la Baltique, on le trouve en eau saumâtre.

C'est nettement un poisson de fond, à l'activité nocturne, et qui reste caché durant le jour entre les plantes et les pierres, dont il peut prendre la teinte (gris, marron clair, marron foncé). En assombrissant ou éclaircissant ses écailles, le chabot se confond très bien avec le fond des cours d'eau. On appelle ce phénomène l'homochromie.

Le chabot est solitaire et n'est pas un bon nageur : il ne se meut que sur de courtes distances à la fois et n'a pas de vessie natatoire (poche remplie d'air permettant aux poissons de flotter).

La fraie a lieu du début du printemps jusqu'à la fin mai. Le mâle invite les femelles à coller 100 à 500 œufs de 2,5 mm en grappe dans un creux ou entre les pierres. Il les nettoie et les protège jusqu'à ce qu'ils éclosent au bout de 3 à 4 semaines. Les larves mesurent de 6 à 7 mm de long et atteignent leur maturité dans leur seconde année. L'espérance de vie du chabot est de 3 à 5 ans.



Cherchez le chabot...



Chabot mâle près de ses œufs

Régime alimentaire

Le chabot est carnivore. C'est la nuit qu'il chasse les animaux de fond du ruisseau : mollusques, crustacés, vers et larves d'insectes. Il se nourrit occasionnellement d'œufs de poissons et de leurs larves peu de temps après l'éclosion.

Il pratique parfois le cannibalisme.

Menaces

Le chabot est une nourriture importante pour la truite de rivière. L'espèce est très sensible à la modification des paramètres du milieu : ralentissement des vitesses du courant consécutif à l'augmentation de la lame d'eau (barrage, embâcles), apports de sédiments fins provoquant le colmatage des fonds, eutrophisation, vidanges de plans d'eau, pollution de l'eau.

Le chabot est classé vulnérable au niveau européen et figure à l'Annexe II de la Directive Habitats.

Avec le concours financier

Conseil Départemental de la Mayenne

Conseil Régional des Pays de la Loire

Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Syndicat de bassin pour l'aménagement de la rivière l'Ernée

Maison des Services

Place de l'Hôtel de Ville

53500 ERNEE

02 43 08 71 38

syndicat.bassin.ernee@gmail.com

Le mot de la Vice-Présidente

Les travaux continuent sur notre rivière l'Ernée. La crue de début d'année 2016 a demandé quelques enlèvements d'embâcles et parfois aussi des confortements de berges. Ces actions se poursuivront en 2017.

Une soirée débat a été proposée à Ernée sur le bocage. Une bonne façon de mieux comprendre l'intérêt du recensement des haies bocagères. La réalisation de ces inventaires bocagers arrive à sa fin et les restitutions aux communes sont en cours. Des animations sont proposées telle que la visite à Montenay d'une replantation, restez à l'écoute !

Un aménagement du barrage de la Forge de Chailland est actuellement en cours. Ces travaux permettront d'améliorer la circulation des poissons et le transit des sédiments, comme le prévoit la réglementation.

Si vous souhaitez des renseignements sur l'ensemble des actions menées par le Syndicat, n'hésitez pas à contacter les élus de vos communes.

Bonne fin d'année à tous.

Elisabeth ROBIN - Vice Présidente (St Jean sur Mayenne)

SOMMAIRE

- Page 1 Le bocage du bassin de l'Ernée
- Page 2 Le lit et les berges de la rivière : entre évolution naturelle et gestion raisonnée
- Page 3 Aménagement de l'ouvrage de la Forge de Chailland
- Page 4 Gros plan sur le chabot

Le bocage du bassin de l'Ernée

Le réseau de haies présent sur notre territoire offre de nombreux intérêts :

- Pour l'eau (régulation des écoulements, épuration de l'eau, conservation des sols...)
- Pour l'agriculture (effet brise vent pour le bétail et les cultures, présence d'auxiliaires...)
- Pour la production de bois, la biodiversité, le paysage et le cadre de vie



Paysage de bocage sur le bassin de l'Ernée

Plans bocagers sur le bassin de l'Ernée

Un état des lieux du bocage a été réalisé sur la majorité des communes du bassin de l'Ernée courant 2015/2016.

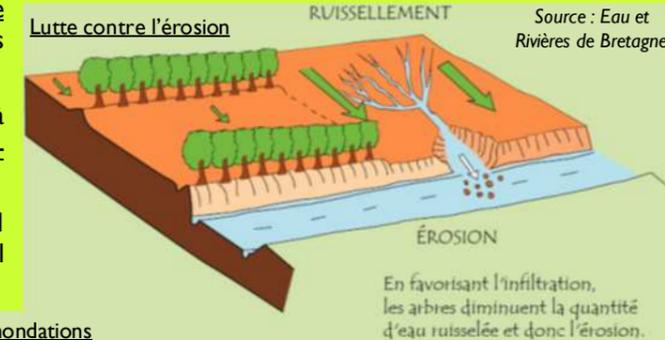
Ce travail réalisé par la Chambre d'Agriculture de la Mayenne a permis de mieux connaître notre patrimoine bocager et d'identifier les enjeux de territoire associés.

Il en résulte que nous disposons d'un bocage avec une densité générale importante, supérieure à 100 ml / hectare, au-dessus de la moyenne départementale (environ 70 ml / ha).

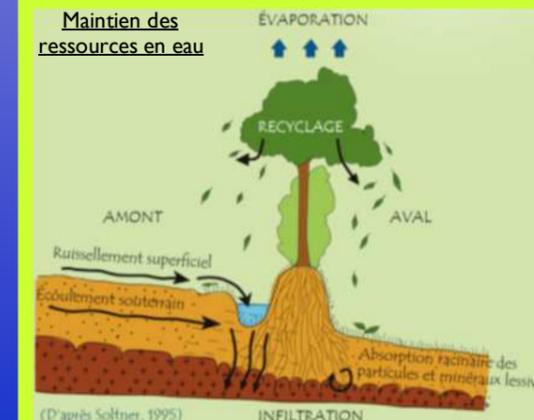
Néanmoins, ce réseau est hétérogène sur le territoire (de 68 à 144 ml / ha suivant les communes) et présente un état de vieillissement avancé sur 15 à 20 % de son linéaire.

Pour les personnes intéressées par des replantations de haies, il existe un dispositif d'aide financière porté par le Conseil Départemental de la Mayenne (contact : 02 43 59 96 77).

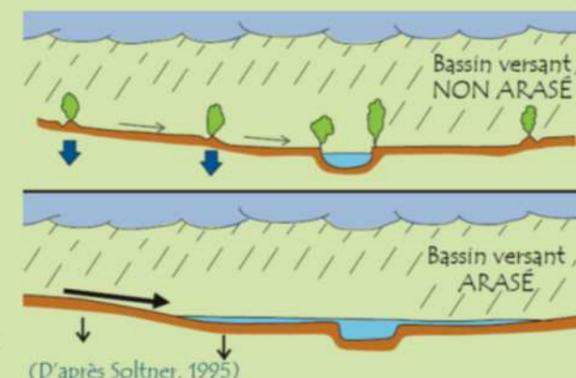
Zoom sur « l'eau et le bocage »



Maintien des ressources en eau



Lutte contre les inondations



Le volume des crues moyennes est 1,5 à 3 fois plus important sur un bassin ouvert que sur un bassin bocager pour les mêmes averse

(Mérot, 1978).

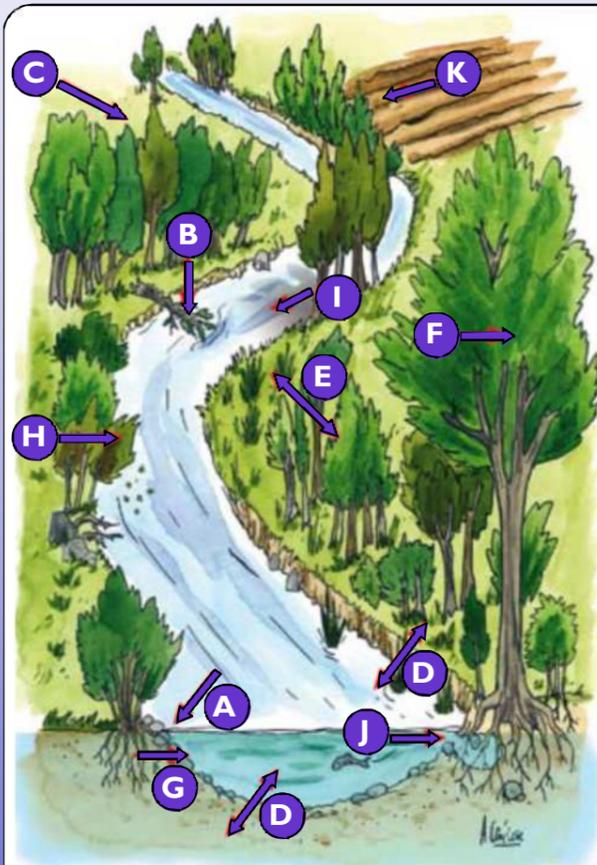
Le lit et les berges de la rivière : entre évolution naturelle et gestion raisonnée

La rivière est un milieu vivant qui évolue naturellement et en permanence. Pour qu'elle puisse pleinement jouer son rôle et héberger des êtres vivants variés, elle doit être constituée d'une multitude d'habitats différents.

Exemple de variétés d'habitats



- 1 - Rapide (substrat caillouteux)
- 2 - Fosse de dissipation
- 3 - Seuil
- 4 - Zone lenticule peu profonde
- 5 - Embâcle
- 6 - Caches – zone de refuge
- 7 - Habitat de jeunes poissons
- 8 - Zone d'alimentation des poissons
- 9 - Débris ligneux et de feuilles



LA RIPISYLVE QUI BORDE NOS COURS D'EAU

La **forêt riveraine** ou **ripisylve** (étymologiquement du latin *ripa*, «rive» et *silva*, «forêt») désigne la végétation qui borde nos cours d'eau. Elle assure différents rôles :

Effets sur l'écoulement des eaux et la stabilité des berges

- A - Protection naturelle des terres (diminution de la force des courants et maintien des berges par le réseau racinaire)
- B - Régulation des crues par dissipation de l'énergie du courant

Effets annexes

- C - Effet brise vent
- D - Echanges entre les systèmes aquatiques, terrestres et aériens
- E - Effet paysager : en soulignant la présence du cours d'eau, la ripisylve joue un rôle structurant

Influence sur la qualité des eaux et la vie aquatique

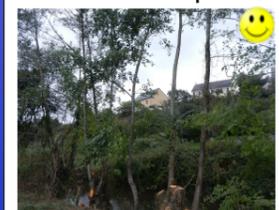
- F - L'ombrage du cours d'eau atténue le réchauffement de l'eau et les variations journalières de température de l'eau
- G - Epuration des eaux souterraines au contact des systèmes racinaires et piégeage des sédiments
- H - Apport de matière organique (feuilles et bois morts) nécessaire à l'alimentation de nombreux animaux
- I - Habitat privilégié de certaines espèces animales (oiseaux...)
- J - Augmentation des habitats piscicoles
- K - Barrage aux ruissellements, élimination des nitrates, fixation des phosphates

GESTION DU LIT ET DES BERGES

Sans entretien régulier la ripisylve se détériore progressivement : le lit s'encombre de troncs et de branches de tailles parfois importantes qui forment des bouchons (appelés embâcles), pouvant céder durant les crues et provoquer des inondations. Il est donc nécessaire de gérer cette ripisylve et ces embâcles de manière à concilier l'intérêt pour le milieu et pour l'homme.

Quelques grands principes

La gestion de la ripisylve se fait de manière raisonnée et suivant quelques grands principes : diversifier les espèces, les âges et les strates, etc.



Maintien du boisement



Coupe à blanc : à proscrire

Le retrait d'un embâcle n'est pas systématique : on estime s'il est nécessaire d'en retirer tout ou partie pour maintenir un bon écoulement général de la rivière ou pour assurer la stabilité des berges.



Petit embâcle calé en berge : à conserver



Embâcle allant d'une berge à l'autre : à enlever

Aménagement de l'ouvrage de la Forge de Chailland



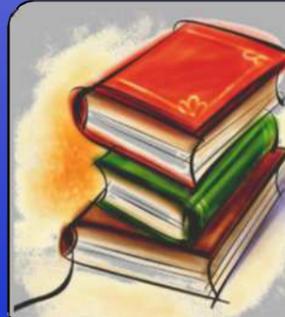
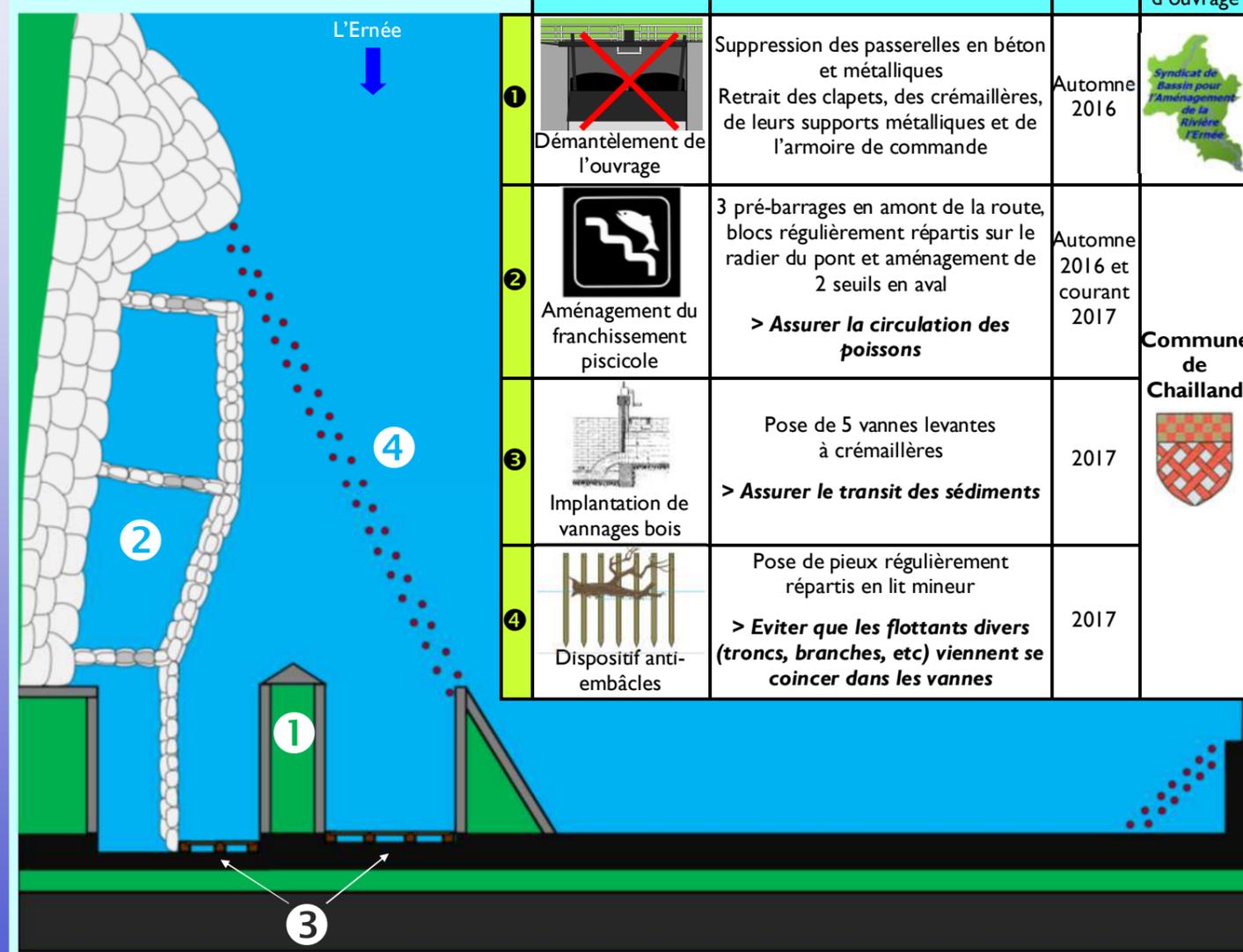
Retrait d'un clapet de la Forge de Chailland

Ce projet est porté conjointement par le Syndicat et la commune de Chailland. Il s'inscrit dans un programme de travaux sur 9 ouvrages du bassin de l'Ernée dont 5 ont été précédemment aménagés.

A la Forge de Chailland, l'objectif est de retrouver une lisibilité historique du site, en supprimant les clapets existants et en réinstallant des vannages en bois, tout en prenant en compte la circulation des poissons et le transit des sédiments de la rivière (sable, vase, etc.).

Débutés en octobre 2016 et mis en dormance pour l'hiver, les travaux reprendront en 2017 dès lors que les conditions hydrauliques le permettront (fin de printemps / début d'été).

Schéma de principe



Un peu d'histoire...

Fondé en 1550, le Haut Fourneau des Forges de Chailland fut un établissement industriel important pendant près de trois siècles et a marqué l'histoire de la commune. Il s'approvisionnait principalement en minerais au Bourgneuf-la-Forêt et utilisait le bois de la forêt de Mayenne comme combustible ainsi que la force motrice de la rivière l'Ernée pour actionner les soufflets et marteaux. A l'aube de la révolution, la Forge occupait 500 ouvriers et 400 chevaux, qui travaillaient pour la forge, la coupe du bois, le charbon, les charrois (transport) et les minerais. Néanmoins, le traité de libre échange, incluant notamment la Grande-Bretagne, amena peu à peu le déclin et la disparition de la Forge vers 1863.